Image not found or type unknown

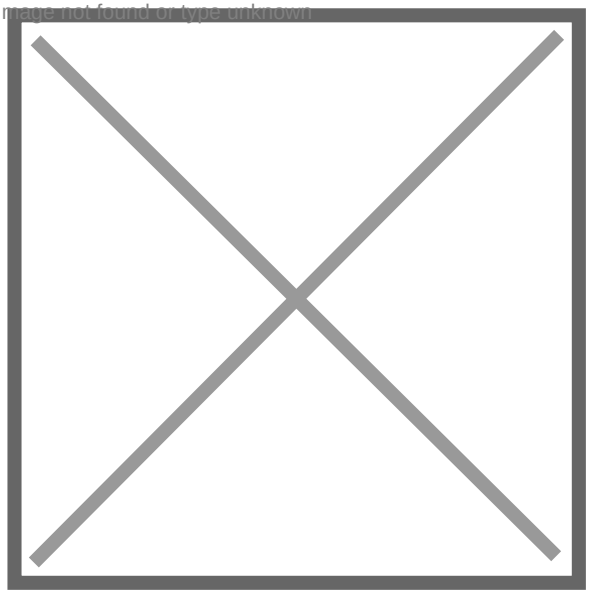

Je voudrai savoir si la lois permet a mes parents de me deseherit

Par **Pikear**, le **03/02/2011** à **00:40**

Bonjour,
Je voudrai savoir si mes parents (env.100.000 eur) peuvent ils me desheriter? ou combien est le minimum qu'ils doivent me donner? Je suis fils unique et pratiquement aucun contact ni relation avec eux depuis ma majorite apres qu'ils m'aient renvoyes du domicile familiale et "coupes les vivres" j'ai aujourd'hui marrier + 4 46ans
Merci de bien voiloir me repondre

Par **toto**, le **03/02/2011** à **20:36**

vous parents peuvent vendre leurs immeubles en viager et dépenser leur argent.
Dans ce cas , il ne vous resterait rien.

Si au décès du premier, il y a des immeubles dans le patrimoine, vous en avez la moitié minimum (1/4 si c'est un bien de communauté) en nu propriétaire

Si au décès du deuxième , il y a des immeubles dans le patrimoine du second conjoint , vous en avez la moitié minimum. Pour les biens que vous aviez la nu propriété , l'usufruit disparaît ,

Par **Marion2**, le **03/02/2011** à **20:54**

Vos parents peuvent également modifier leur régime matrimonial et demander une communauté universelle.

C'est-à-dire que le survivant est bénéficiaire de tous les biens (immobiliers, argent, etc...) et le survivant peut tout dépenser à sa guise.

Donc s'il y a communauté universelle, vous n'aurez que ce qui reste lors du décès du survivant (peut-être rien).

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés